

Nouveaux lieux et infrastructure pour les activités connectées



HENRI VAN MELLE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA
FONDATION LOÏCK PEYRON

Animation :

HENRI VAN MELLE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FONDATION LOÏCK PEYRON

Quelles sont les infrastructures existantes pour les activités connectées ? Comment les implanter à grande échelle ? Quels sont les modèles économiques à inventer ? Comment définiriez-vous ces nouvelles approches ?

A quoi ressemblera la ville de demain ?



JEAN-LOUIS ABT
ARCHITECTE, H'ABT ARCHITECTURE

JEAN-LOUIS ABT La réflexion sur la création de villes nouvelles et leurs extensions permet de penser la ville d'une autre manière, en hiérarchisant les espaces. Il s'agit de penser les constructions en hauteur, plutôt que dans l'étalement ; cela permet par ailleurs de limiter les infrastructures lourdes telles que l'assainissement. Cette question est aussi l'occasion d'une réflexion sur la mixité – qu'elle soit sociale ou qu'elle concerne les activités – et sur les transports. En outre, la réflexion porte sur la création d'éco-centres, dans lesquels il serait possible de trouver une mutualisation des espaces, des outils, etc. Il faut aussi considérer que ces espaces seront évolutifs, car les besoins d'aujourd'hui ne sont pas ceux de demain ; pour l'heure, on ne construit que pour aujourd'hui. Ainsi, les bureaux d'aujourd'hui sont peut-être les cybercafés de demain. Pour finir, nous misons sur l'autonomie énergétique de ces interfaces et sur la création d'écosystèmes.

“ Une réflexion sur la mixité et sur les transports. ”

Qu'est-ce qu'un éco-centre ?

Il est le centre du village d'antan. Il est le lieu de rencontres, autour duquel sont implantés des logements, des bureaux, des espaces de télétravail, des crèches à domicile, des lieux de livraison pour les courses commandées sur Internet... Cette construction, très haute et aérée, est entourée d'espaces verts. Pour produire l'énergie, des panneaux photovoltaïques sont installés sur les façades et l'eau



“ Il faut pouvoir vivre la ville à pied, avec des services situés à un maximum d'un kilomètre, c'est-à-dire à quinze minutes de marche.

de pluie est récupérée. Les réseaux souterrains sont organisés avec des tubes qui génèrent la ville en accueillant le transport, les réseaux informatiques, l'eau, l'électricité... Ce dispositif est évolutif ; il évite d'ouvrir la route pour installer la fibre optique comme c'est souvent le cas.

Ce type de construction a une influence sur le modèle urbain. En analysant les distances qu'une personne parcourt, nous prenons conscience que ces temps de transport doivent être réduits. Avec cette nouvelle configuration, il faut pouvoir vivre la ville à pied, avec des services situés à un maximum d'un kilomètre,

c'est-à-dire à quinze minutes de marche. En conséquence de quoi, les pôles ne doivent pas être trop éloignés les uns des autres. Ainsi, la voiture reste à l'extérieur des villes, car elle n'a pas sa place dans la ville moderne. Les déplacements extra-urbains sont assurés par les transports classiques (voiture, train, avion), alors que les déplacements intra-urbains – dans les espaces publics intermédiaires entre les différents pôles – doivent favoriser les transports non motorisés et doux (marche, vélo, voiturettes électriques...). Quand on étudie la structure des villes, il est frappant de constater qu'il existe de nombreuses coupures urbaines. Il ne suffit pas d'une passerelle pour faire l'unité urbaine, il faut aussi que la ville soit adaptée aux usages.

L'Empire State Building peut, à certains égards, être l'une des références de ce type de construction. Même si cela n'a jamais eu lieu, il prévoyait que les passagers d'un dirigeable puissent atterrir sur le toit, situé au centre de New York. La Cité radieuse de Le Corbusier est un exemple de cette idée : ce grand village de 300 logements rassemble, tout en respectant l'échelle humaine, un dîner-club, une école et une crèche. Le quartier Vauban de Fribourg-en-Brigau est exemplaire : il laisse les voitures à l'extérieur, mais il manque la dimension sociale constituée par les services (architecte, médecin...). Pour finir, BedZED² est situé à l'extérieur de la ville, alors que les télécentres doivent être à l'intérieur de la ville.

HENRI VAN MELLE

L'une des solutions pourrait donc être de construire des tours ponctuelles. Au Maroc, quelles sont les grandes orientations en matière d'urbanisme ?

2 Beddington Zero Energy (fossil) Development

Travailler pour le Maroc de demain



ABOUBAKR IBN SEDDIK
 ARCHITECTE EN CHEF, DIRECTEUR
 DE L'URBANISME PI DU MINISTÈRE
 DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
 ET DE L'AMÉNAGEMENT DE
 L'ESPACE DU MAROC

ABOUBAKR IBN SEDDIK Cela fait plus de 20 ans que les énergies douces sont prises en considération. Notre centre de développement et de recherche trouvera son aboutissement avec la construction de la plus grande centrale du monde à cycle combiné mêlant gaz et solaire, pour un budget de 500 millions d'euros. La préoccupation des villes durables est récente au Maroc, mais elle prend de l'ampleur jour après jour.

Les urbains représentent 65 % de l'ensemble de notre population (plus de 30 millions d'habitants). Chaque année, nos villes reçoivent 600 000 nouveaux citoyens. Pour répondre à la demande, il faut construire 123 000 logements, leur réserver des milliers d'hectares et créer 250 000 emplois nouveaux, alors même que le chômage urbain est élevé, avec un million de demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, la ville concentre les risques : 95 % des déchets solides et 90 % des déchets liquides n'y sont pas traités, 30 % des constructions annuelles se font sur des terrains agricoles. Notre objectif est d'inscrire le processus d'urbanisation dans la démarche HQE, notamment en utilisant les documents de planification et d'urbanisme mieux appropriés.

Pour cela, nous travaillons sur six axes :

- d'un point de vue juridique, nous avons mené une réforme en profondeur du code de l'urbanisme ; ce travail de trois ans a notamment permis une grande avancée et viendrait appuyer la loi promulguée en 2003 rendant obligatoires les études d'impact : depuis, investisseurs et utilisateurs accordent aux répercussions sur l'environnement de leurs projets beaucoup d'importance ;
- la mise en place d'une stratégie nationale de développement urbain, qui permet une vision intégrée du développement territorial ;
- le programme « villes sans bidonvilles » doit encore durer trois années ; 83 villes sont inscrites dans cette démarche, pour un budget de 2,2 milliards d'euros ;



- l'élaboration de guides à disposition des acteurs locaux pour sensibiliser le grand public : le guide pour un meilleur déplacement en milieu urbain sera prêt au mois de juin 2010 ;

- le travail sur la prévision des risques naturels (inondations, risques sismiques...) ou risques industriels (le respect des règles élaborées conditionnera l'ouverture à l'urbanisation de certaines zones) ;

- la constitution d'observatoires des phénomènes urbains ; il s'en sont plusieurs et nous travaillons pour les mettre en synergie.

Ces projets sont ambitieux, mais je regrette que nous n'ayons pas assez d'ingénierie pour réaliser toutes les études dont nous avons besoin et que nous avons prévues.

Smart Work Centers, une expérience de ville connectée



PATRICK ANGHERT
COMITÉ DE DIRECTION CISCO

PATRICK ANGHERT Mon principal message sera de dire que, dans le cas des éco-centres, la technologie existe et qu'elle permet la compétitivité du territoire. La France n'est pas en avance et si l'on souhaite que nos entreprises prospèrent dans des villes connectées, nous devons agir dans ce sens. Il y a une vingtaine d'années, d'aucuns pressentaient qu'Internet allait révolutionner nos manières d'apprendre, de jouer et de travailler... C'est aujourd'hui le cas.

Durant un an, nous avons installé quatre « Smart Work Centers (SWC) » dans la ville d'Amsterdam, ville particulièrement engluée au niveau de son trafic routier. Nous y avons développé une activité de connectivité en apportant la téléprésence. Grâce au son et à l'image haute définition, cette technologie est plus aboutie que la visioconférence. Nous avons donc proposé, dans ces centres présentiels, les services appropriés (crèches, repassage...), mutualisés ou virtuels (services administratifs ou financiers). A la suite de cela, nous avons créé la marque W³ et avons organisé une vingtaine de sites aux Pays-Bas.

“ Le débat actuel concerne bien plus le business model que les technologies.

Nous avons mené la même étude à Séoul, ville dans laquelle sont implantés 500 SWC. Nous nous sommes appuyés sur les critères de bien-être, de carbone, de rapport entre vie privée et professionnelle, d'équité devant l'éducation et les soins, de temps passé dans les transports... En France, pour pallier le manque de médecins, nous avons organisé 250 consultations gériatriques à l'hôpital Vaugirard.

Le débat actuel concerne bien plus le business model que les technologies. En outre, la téléprésence deviendra résidentielle dans 12 à 24 mois ; des expérimentations ont déjà commencé aux Etats-Unis. Ce concept itératif d'organisation peut aussi s'envisager dans un format rural, avec une taille et des services différents. La gestion des espaces temps sera bien entendu différente. La téléprésence interroge la manière dont les lieux de vie peuvent être dans la cité. Puisque le débat de connectivité ne pose plus de problème, il faut construire des plates-formes ouvertes et capables de répondre à l'enjeu de désenclavement du territoire.

HENRI VAN MELLE

Comment implanter ces espaces à grandes échelles ?

³ Plateforme de réservation « standardisée » pour les Pays Bas

Le télétravail, une perspective pour la ville de demain



SERGE LE ROUX
VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
FRANÇAISE DU TÉLÉTRAVAIL

SERGE LE ROUX Le télétravail est un sujet assez vaste, mais quel constat pouvons-nous en tirer aujourd'hui ? Un mouvement est lancé dans la partie des pays les plus avancés de l'OCDE. Nous arrivons sur le terrain d'un télétravail organisé. En revanche, pour ce qui est de la réalité française, on recense encore peu d'expériences concrètes et réussies. Le développement d'éco-quartiers n'est pas, à cet égard, très encourageant ; la question du travail et des déplacements est généralement absente des débats. Notre inconscient collectif semble marqué par le fait qu'il faut « aller au travail », qu'il faut sortir de chez soi, schéma qui renvoie au temps de l'usine du 19^e siècle. Depuis que le travail est devenu immatériel, l'activité de travail peut être réalisée ailleurs que dans un lieu éloigné du domicile, dans une tour de bureaux par exemple.

En France, le télétravail existe : il concernerait selon les chiffres officiels 7 % de la population active française. Ce sont essentiellement des personnes qui ont le choix de se déplacer ou pas. Ce peut être des cadres ou des commerciaux nomades. Si l'on considère l'ensemble des emplois qui peuvent s'exercer à distance, le télétravail pourrait concerner 8 millions de personnes. Quand on sait qu'un salarié travaillant en entreprise produit une tonne de CO₂ équivalent pétrole, on imagine le gain si ces déplacements étaient évités.

“ En France, le télétravail existe : il concernerait selon les chiffres officiels 7 % de la population active française.

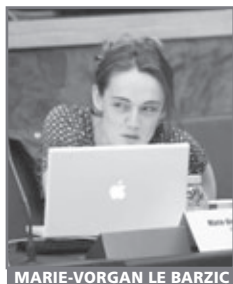
Malgré la résurgence de cette question et de cette préoccupation, on ne compte en fait qu'un nombre limité de télétravailleurs (moins de 10 000 personnes). Alors, pourquoi le télétravail ne fonctionne-t-il pas en France ? Le Centre d'analyse stratégique – ancien Commissariat général du plan – en a listé les raisons. L'Association française du télétravail en a quant à elle également recensé un trentaine.

Il me semble que la coupure entre les mondes urbain et rural peut se résoudre grâce au télétravail. C'est aussi le cas pour la séparation entre le territoire – les élus locaux n'ont qu'une vision imprécise de ce que sont les besoins d'une entreprise – et l'entreprise – qui sait généralement très peu de choses des territoires. Le télétravail est au croisement de ces deux logiques.

HENRI VAN MELLE

Dans le cas de La Cantine, quel modèle économique avez-vous mis en place ?

La Cantine, « mettre des murs autour d'une fonction »



MARIE-VORGAN LE BARZIC
DIRECTRICE DE LA CANTINE

MARIE-VORGAN LE BARZIC Je ne sais si nous parlons de la même chose. Avec les télécentres, vous essayez de déplacer les lieux de travail ou de créer des présences virtuelles. En créant La Cantine, nous souhaitions créer un endroit pour incarner notre réseau, Silicon Sentier, qui est une association d'entrepreneurs. Cet espace représentait, plus que le travail, le besoin de se réunir dans un environnement convivial. Ce lieu modulable de 180 m² devait répondre à des besoins simples : travailler, boire un café et se réunir.

Cette expérience a été vécue de manière positive, notamment grâce à la possibilité de mettre en place des événements thématiques proposés par la communauté. Les PME de Silicon Sentier sont de petits acteurs fédérés qui travaillent dans les domaines de la R&D, de l'innovation ascendante et de la réflexion avec les institutionnels.

Depuis la création de La Cantine, certaines villes souhaitent reproduire notre expérience. Pour cela, ils nous ont demandé de leur expliquer comment nous avons procédé. Nous ne savions pas précisément, si ce n'est qu'aujourd'hui l'organisation traditionnelle du travail évolue et que nous en arrivons, grâce aux TIC, à définir de nouveaux espaces. Quand il s'agit de travailler, l'espace de co-working n'est ni un endroit public – comme un café – ni le domicile. Il s'agit plutôt d'un tiers lieu, avec certaines conditions de travail. Ni télétravail, ni éco-centre, La Cantine répond à l'idée de bâtir des murs autour d'une fonction.

Nous avons recensé les espaces de *co-working*, qui sont au nombre de 300 en France. Actuellement, nous cherchons à mettre en réseau les acteurs nationaux du *co-working*.

“ Ni télétravail, ni éco-centre, la Cantine répond à l'idée de bâtir des murs autour d'une fonction.

Il est vrai que le lieu est attractif ; sa véritable fonction est de créer des dynamiques. En s'appuyant sur un modèle économique spécifique, mêlant à la fois public et privé, la Cantine permet à des PME de mener leurs réflexions dans

l'intérêt de tous. Il s'agit de répondre à la question suivante : comment se rassembler pour être plus fort nationalement et rendre nos services plus innovants ? Il faut certes avoir une approche marchande, mais une approche publique est également nécessaire. La spécificité française réside dans le fait que l'on retrouve, le plus souvent, les modèles qui relèvent du bénéfice social et communautaire d'une part, de la recherche de profit économique et de l'approche marchande d'autre part.

Finalement, cette initiative est un succès essentiellement parce qu'à la base, c'est un lieu qui rassemble des gens. Récemment, 100 personnes ont passé 54 heures à la Cantine pour le « *Start-up Weekend* ». L'objectif était d'achever le week-end avec des start-up viables. De plus, il nous faut aussi une audience, c'est-à-dire des personnes qui attendent et qui sont présentes pour écouter. Il faut ajouter à cela des gens passionnées, des geeks dans le cas de la Cantine. Pour finir, il faut accueillir des pour réussir ce que

j'appelle le « phénomène Madonna ». Pour devenir emblématique, un lieu a besoin d'être incarné ; c'est la raison pour laquelle nous avons accueilli Mark Zuckerberg qui, à 24 ans, est le créateur de Facebook.

Pour revenir au modèle économique, nous ne savons pas comment nous avons fait pour le définir ainsi. Pour le moment, il y a des réflexions sur le territoire pour reproduire le modèle. Un modèle sera défini lorsque l'expérience sera dupliquée.

HENRI VAN MELLE

Ainsi, il existe des approches innovantes qui basent leur financement sur un mélange entre apports publics et privés. En règle générale, les initiatives commencent dans le secteur public et sont ensuite reprises par le secteur privé.

Echanges avec la salle

La place des collectivités

DE LA SALLE (Alain COTE, Région Alsace)

Pour en revenir aux modèles économiques, que ce soit celui de la Cantine ou des télécentres, il me semble qu'il faut éviter un double écueil. D'une part, il s'agit d'éviter que les collectivités construisent quelque chose et se demandent ensuite ce qu'elles peuvent y mettre pour réaliser un partenariat public-privé. Ainsi, le fait d'intégrer, dès la conception même, une zone de chalandise est une responsabilité qui incombe aux collectivités. D'autre part, je me considère comme un farouche partisan des partenariats public-privé, mais nous devons maîtriser ce qu'est un partenariat. Le fait d'obtenir une subvention publique vous semble évident, mais c'est un problème typiquement français. En Allemagne par exemple, les modèles sont différents. Partout ailleurs, les démarches de co-working sont généralement

privées. Une collectivité doit-elle financer de manière récurrente un projet dont l'objectif est de générer de l'argent ? Enfin, autant l'on peut utiliser la notion de zone de chalandise dans une économie traditionnelle, autant il est difficile de définir ce genre de notion quand le numérique s'impose.

“ il s'agit d'éviter que les collectivités construisent quelque chose et se demandent ensuite ce qu'elles peuvent y mettre.

MARIE-VORGAN LE BARZIC

La Cantine est certainement représentative d'un modèle à la française. Ne parlons-nous pas de créer une identité française pour créer un rayonnement international ? Pour l'heure, la Cantine est identifiée dans le réseau des co-working comme un projet avec une véritable identité. Notre réflexion repose sur un rapport d'investissement : je donne quelque chose, qu'est-ce que je reçois en retour, quels sont les résultats obtenus (emploi, visibilité...) ? Pour un projet tel que la Cantine, la collectivité a une fonction d'investissement.

ALAIN COTE

Il s'agit donc du rôle d'une collectivité, dans un contexte qui va être de plus en plus difficile. Je veux faire prendre conscience aux participants qu'il peut y avoir

des logiques d'investissement public pour des projets privés. Par exemple, dans l'Espace du Rhin Supérieur, l'espace tri-national, les plus grands musées sont portés par des fondations privées. Notre modèle de réflexion a des avantages et des inconvénients ; il faut bien comprendre qu'il n'est pas unique.

MARIE-VORGAN LE BARZIC

Nous ne sommes qu'une association d'entreprises et ce soutien des collectivités nous a permis de nous lancer. Durant 24 mois, les conditions de notre démarrage étaient très précaires. Le financement public représente 25 % du budget total d'investissement.

Définir le business model

RICHARD COLLIN

Je constate qu'il existe une réflexion sur la présence du public et du privé dans un référentiel repéré et qui est considéré comme constant. Or, en abordant la question de la transformation du travail et du mode de création de la valeur, valeur désormais basée sur l'information, ce référentiel est nécessairement remis en question.

S'agissant de l'axe du *business model* – qui recouvre les frais de fonctionnement et d'investissement –, il faut bien comprendre que, dans une économie du service et de l'usage, nous sommes par nature dans des logiques de fonctionnement et non plus d'investissement. Ainsi, la collectivité doit repérer où se situent les gains et les coûts.

En outre, la notion de salariat est amenée à se transformer, car l'activité salariale est déjà en train d'évoluer. Objectivement, la Cantine, en accueillant moins de 30 personnes par jour, est un lieu d'*entertainment* : il pose un évident problème d'opérationnalisation répliquable. En réalité, il n'a pas d'impact considérable sur la réduction du travail pendulaire.

“ On ne peut pas parler de modèles économiques existants, car ils sont en train de changer.

Cisco propose quant à lui une solution technologique tout à fait intéressante, mais, à mes yeux, il ne répond pas à l'enjeu de la mutualisation. On pourrait imaginer que les associations puissent bénéficier le soir de locaux utilisés le jour par des entreprises.

Ce n'est qu'en innovant sur les *business models* que nous pourrons avancer. Il faut travailler sans *a priori* ; on ne peut pas parler de modèles économiques existants, car ils sont en train de changer.

MARIE-VORGAN LE BARZIC

Généralement, pour les télécentres, la question de l'interopérabilité des systèmes se pose.

HENRI VAN MELLE

Il existe aussi de réels problèmes de gouvernance par rapport aux télécentres.

Hésitations et manque d'enthousiasme

SERGE LE ROUX

Les collectivités se demandent si elles vont investir dans les télécentres. Elles le feront si cela répond aux besoins de la population. Elles agiront si elles peuvent éviter aux citoyens des déplacements fatigants et onéreux. La question suivante est de savoir si, en cas d'ouverture d'un télécentre, les entreprises s'y implanteront. Ces dernières, quand on les interroge, se disent intéressées. Elles se demandent simplement qui traitera le dossier dans l'entreprise. En somme, tout le monde est d'accord pour le faire, mais chacun attend un peu que l'autre se lance. Des expériences encore marginales commencent néanmoins à émerger. On comprend globalement mieux qu'il y a intérêt à ce que se développe le télétravail, mais personne ne sait qui doit prendre l'initiative.

Quantifier la productivité

ARTURO RODRIGUEZ MENENDEZ

Dans un pays comme l'Espagne, qui compte 45 millions d'habitants, l'administration est la plus grande entreprise nationale. Dès lors, il est difficile de contrôler la productivité des employés sur place. Nous avons, par exemple, remarqué que depuis la généralisation de l'accès à Internet, les journaux d'informations sportives étaient les sites les plus visités. Je ne vois pas comment nous pourrions contrôler cette productivité à distance.

RICHARD COLLIN

Nous sommes dans une économie de la créativité et non plus de la productivité. Une grande part des actions est automatisable afin d'employer l'énergie de ces personnes dans une économie de création et de services. Dans l'économie de la connaissance, l'enjeu est que chacun puisse être un entrepreneur de connaissances, un cueilleur de compétences et un cultivateur de confiance. Il s'agit de revenir à une forme de néo-médiévalisme. Peut-être que ces nouveaux lieux sont capables de répondre à ces grandes mutations.

“ Un entrepreneur de connaissances, un cueilleur de compétences et un cultivateur de confiance.

DE LA SALLE

Le débat sur la problématique de la productivité a été déplacé. A mon sens, il faut plutôt mesurer la capacité des employés à atteindre des objectifs qu'on leur fixe : ils peuvent visiter les sites sportifs s'ils atteignent leurs objectifs. S'ils visitent un site sportif, c'est simplement qu'ils ne font pas ce qu'il faut au moment dit. Je crois qu'il faut différencier les lieux de travail et les formes de travail.

SERGE LE ROUX

Nous entrons dans un nouveau modèle économique, celui du travail dématérialisé et la productivité sera plus difficile à évaluer. Après deux siècles d'industrie, nous ne vivons plus avec les mêmes réalités qu'avant même si on a tendance à conserver les mêmes outils d'analyse. On sait que le travail est difficilement mesuré dans les grandes organisations. Ceci posé, le problème de la faiblesse relative de la productivité en France découle sans doute du fait que les gens se sentent souvent mal à l'aise dans leur travail, peu considérés pour ce qu'ils font ou pour ce qu'ils pourraient faire. Le télétravail permet de remettre de la confiance au centre de l'activité ; ainsi, la question de la productivité pourra peut-être se résoudre d'elle-même.

S'inspirer des traditions pour construire l'avenir

HAFIDA AARAB

Au Maroc, nous sommes encore loin du télétravail.

Si l'on s'intéresse aux principes fondateurs de la ville ancienne, nous observons un modèle attaché à la notion de quartier – en tant qu'unité de voisinage –, avec des centres d'intégration et des centres de cohésion. A chaque quartier correspondaient des équipements particuliers (sociaux, éducatifs, collectifs ou de

proximité). Le plus important, c'est qu'il existait un espace qui fédérait tous les quartiers : le lieu de culte était réservé au culte pendant certaines heures, se transformait en école, en administration ou en tribunal. Cela favorisait la convivialité et l'interconnexion. En outre, cet esprit de polyvalence se transposait à la maison, la salle de séjour devenant une chambre à coucher pour les parents. Ces conceptions nous interrogent sur notre capacité à vivre ensemble dans le même espace, à l'image des bâtiments intelligents

“ Un espace qui fédérait tous les quartiers : le lieu de culte était réservé au culte pendant certaines heures, se transformait en école, en administration ou en tribunal.

ou des bâtiments à usages polyvalents. Pourquoi ne pas revenir aux principes fondateurs de l'organisation, tout en repensant les questions de fonctionnalité, de gestion, d'économie ou de gain pour la société en général ?

“ Ces conceptions nous interrogent sur notre capacité à vivre ensemble dans le même espace.

JEAN-LOUIS ABT

Il est vrai que l'on s'inspire du passé et des traditions pour construire l'avenir.

DE LA SALLE (Marc DONDEY, Direction du développement économique, Communauté urbaine de Strasbourg)

J'aime beaucoup cette notion de tiers lieu entre l'espace privé domestique et l'espace socialisé et spécialisé de l'entreprise, tiers lieu dans lequel viendrait se

“ Tiers lieu entre l'espace privé domestique et l'espace socialisé et spécialisé de l'entreprise.

fondre l'espace numérique. En réinventant l'espace public et polyvalent de la place du village ou de la place du marché, nous devons nous interroger sur les valeurs que nous allons créer : seront-elles sociales, marchandes ou symboliques ?

Pour l'exemple de la Cantine, je suis frappé par les images utilisées : « identité culturelle française » ou « salle de répétition » pour désigner les salles de réunions. Cette référence à la culture signale bien qu'il ne s'agit pas seulement de créer de la valeur marchande, des brevets, des prototypes, de la propriété intellectuelle. Nous parlons de lieux qui génèrent aussi du lien social et une valeur symbolique. En même temps, au-delà de ces images qui utilisent la culture comme métaphore ou comme modèle, je m'interroge sur la place réelle des artistes et de la culture dans ces tiers lieux, du type de la Cantine.

JEAN-LOUIS ABT

S'agissant du financement, on ne sait pas tout ce que l'on paie indirectement, comme c'est le cas avec les réseaux, les routes, les villes, l'assainissement... Si nous parvenions à mutualiser certains lieux, nous pourrions créer des éco-centres et économiser beaucoup d'argent.

HENRI VAN MELLE

Les artistes, avec le modèle de l'atelier, sont habitués à mutualiser leurs espaces de travail.



Les artistes, avec le modèle de l'atelier, sont habitués à mutualiser leurs espaces de travail.

Quel modèle pour demain ?

DE LA SALLE (Abdelhai BOUSFIHA, architecte)

Aujourd'hui, il faudrait peut-être trouver les objectifs communs à une communauté déterminée. Pour que les télécentres puissent jouer un rôle et avoir un intérêt pour la collectivité, il nous faut créer de nouveaux métiers. Cela ne peut que servir au développement communautaire. Comment mutualiser la valeur ajoutée pour le bien de la collectivité et du citoyen sans utiliser l'effet de mode ? Quels sont ces nouveaux métiers à créer ?

DE LA SALLE (Jean Brangé, AFNeT, Association Française des utilisateurs du Net)

Attention à ne pas s'égarer dans ce débat. Certes, il est possible, dans le cadre de l'économie et du travail, de développer un grand nombre de nouvelles choses. Cependant, on ne peut pas imaginer développer des villes concentrées sur le savoir et sur les nouvelles technologies. Il faudra continuer à créer des meubles, des vêtements... Il faut veiller à ne pas oublier toute la partie non numérique.

ARTURO RODRIGUEZ MENENDEZ

Le fait de donner aux fonctionnaires l'accès à Internet a été une bonne chose, car cela leur a permis de progresser. D'une manière générale, les administrations publiques ont davantage investi dans l'amélioration des conditions de travail que les entreprises privées. Malheureusement, par rapport aux entreprises privées, nous pouvons moins facilement corriger nos erreurs.

DE LA SALLE

Je ne connaissais pas les dispositifs de télécentres. Pour avoir été élue dans un village périurbain, je pense que ce pourrait être un formidable outil pour l'urbanisme et le développement durable. Pour cela, il faudrait mesurer le coût de la mobilité. C'est à cette seule condition que nous pourrions argumenter et défendre un projet de télécentre.

Rapport d'étonnement



RAYMOND MOREL
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
ICT DE LA SATW, ACADEMIE
SUISSE DES SCIENCES
TECHNIQUES, LES LIVINGS LABS

RAYMOND MOREL Au sujet du e-business, il est impératif de traiter le problème de l'évolution de la technologie, notamment de la sécurité des données. Mais pour réussir dans l'e-business, l'e-education est un pré-requis fondamental. En effet, on constate que les utilisateurs ont un cruel besoin de nouvelles compétences ; il est regrettable qu'elles soient déqualifiées à 40 ans, alors même qu'elles doivent travailler jusqu'à 70 ans.

Notre *Living Lab* a élaboré un cube sur le modèle de celui de Rubik, instrument de « torture » très intéressant⁴. Chacune des faces de ce cube a une signification : gouvernance, création de services, infrastructures, méthodes et outils, participation des utilisateurs, et résultats innovants.

Chaque face possède trois lignes avec la mise en place, la durabilité et l'extensibilité, ainsi que trois colonnes avec la gestion, la diversité et la technologie.

Chaque carré fournit en suite une indication qui peut se combiner avec les 53 autres facettes.

En Suisse, le Gouvernement genevois a voté un budget de 26 millions de francs suisses pour développer la thématique du cybergouvernement et un budget d'un demi-million pour réfléchir sur l'e-inclusion. Le Parlement qui a voté la loi l'a fait pour les citoyens et considère qu'il existe un modèle simple, constitué par une administration au centre, entourée par les e-citizens. Or, rien qu'à Genève, nous avons recensé 3 000 associations qui s'occupent des citoyens.

“ Il faut une méthodologie qui s'intéresse aux utilisateurs, à la création de services et à tout le reste.

un *e-learner*, un *e-patient*, un *e-worker*, un *e-citizen*... Il est important de prendre conscience de cela avant de créer de nouveaux « e-quelque chose ».

Pour mon rapport d'étonnement proprement dit, je relève les innovations qui ne manquent pas d'intérêt. Néanmoins, il me semble qu'il existe un pré-requis : il est très difficile de dupliquer ces expériences parce que leur *business model* n'est pas clairement défini.

La réflexion de l'intervenant marocain est très pertinente : il est important de changer les lois avant de s'élancer dans des applications. En effet, nous vivons dans des règlements constitués pour un monde statique.

“ Nous vivons dans des règlements constitués pour un monde statique.



⁴ Consultable et utilisable à l'adresse suivante : <http://www.e-babel.org/hypercube/CubeEnoll.html>

Je note aussi que la démarche de Cisco a permis de passer de 2 à 20 centres en Hollande.

Au sujet du télétravail, je retiendrai qu'il n'est encore que peu utilisé.

Concernant l'architecture des cités, avec la construction d'éco-centres qui sortent de terre sans consultation des utilisateurs et des digital natives, je crains qu'ils ne nous conduisent à la constitution de nouveaux ghettos.

Il est important de lancer des projets, mais 80 % des applications échouent dans le domaine des technologies. Il nous faut trouver un moyen d'intégrer la fragilité des projets.